

DANIÈLE ALEXANDRE-BIDON

« UNE VIE DE CHIEN » IMAGES DE LA VIE QUOTIDIENNE DES CANIDÉS AU MOYEN ÂGE

On connaît bien les chiens à leurs ossements et parfois même à leurs empreintes, laissées sur les carreaux de terre cuite¹, qui révèlent leur présence constante aux côtés des hommes médiévaux. On sait aussi quelle vision, tantôt positive, tantôt négative, avaient de ces animaux familiers les clercs et les savants, qui les posent les uns en métaphore animalière de la paresse et de la voracité, les autres en symbole de fidélité et de sagacité². Ces diverses conceptions n'ont d'ailleurs pas manqué d'influencer la représentation iconographique du chien. Tout au long du Moyen Âge, les images des bestiaires le figurent dans des postures peccamineuses: il mange ce qu'il a vomé – il est alors symbole du pécheur qui récidive dans le péché. Tout au contraire, pour les moines pédagogues de Saint-Gall, le chien est aussi un modèle d'éducation: ce quadrupède bien dressé est alors jugé digne de figurer le *quadrivium* dans les illustrations des manuels scolaires monastiques³. Le chien, et plus particulièrement le lévrier, finit même par remplacer, dans l'iconographie moralisée des bestiaires, l'animal que l'on aurait pu juger indétronable parce qu'il symbolisait le Christ: la panthère⁴. Des hommes de Dieu, et non des moindres, choisirent enfin de se représenter à l'image

du chien: les Dominicains, ou *domini canes*, ces « chiens du Seigneur »⁵.

Pour les artistes, le chien est un donc beau sujet, propice de surcroît à plaire à leurs nobles commanditaires (Fig. 1). Nombre de modèles sont décelables à travers les enluminures, dont certains encore préservés dans des recueils d'esquisses, notamment à travers les scènes de chasse. Un même croquis se propageait volontiers trois siècles d'affilée: ici dans le *Reuner Musterbuch*, un recueil du début du XIII^e siècle⁶, là dans l'album d'images de la Pepys Library, dessiné vers 1400, ailleurs encore dans celui de Grassi († 1398)⁷, recopié dans les *Très riches heures* du duc de Berry († 1416), puis dans un missel franciscain de Lyon, peint en Savoie à la fin du XV^e siècle⁸, enfin dans les livres d'heures des frères Bening, en Flandre, au début du siècle suivant... Dans le carnet de croquis de l'ingénieur picard Villard de Honnecourt, au XIII^e siècle⁹, on reconnaît notamment une locution proverbiale: « Battre le chien devant le lion ». Les proverbes – genre dont le chien est un des grands acteurs animaliers – sont souvent l'occasion de le mettre en scène dans les images, ici dans les marges d'un livre d'heures peint dans la région de Rouen au milieu du XV^e siècle¹⁰, là dans un recueil de « devises et blasons pour faire tapisserie »¹¹ où lévrier, chat et mâtin cohabitent. L'illustration la plus fréquente, déclinée aussi bien à travers les enluminures, les gravures ou les miséricordes de stalles, dans les églises, est ici la métaphore d'un

¹ Par exemple sur une tuile glaçurée entre XIII^e et XIV^e siècle retrouvée à Valenciennes, rue d'Oultreman. Voir *Valenciennes à cœur ouvert, 1989-1999, dix ans d'archéologie urbaine, catalogue de l'exposition*, Valenciennes, musée des Beaux-Arts, p. 30.

² Voir, dans le même volume, la contribution de Marie Anne Polo de Beaulieu.

³ Saint-Gall, Stiftsbibliothek, Cod. sang. 855.S.276, I^e moitié du IX^e siècle.

⁴ M.-H. Tesnière, *Du plus puissant au plus parfait des animaux: les livres appelés bestiaires*, [dans:] *Bestiaires du Moyen Âge. Les animaux dans les manuscrits*, M.-H. Tesnière, T. Delcourt dir., Paris, Somogy éditions d'art/CAT-Médiathèque de l'agglomération troyenne, 2004, p. 45-53, ici p. 50.

⁵ Le motif du petit chien, tenant dans sa gueule une torche enflammée, provient d'une vision de la mère de saint Dominique.

⁶ Vienne, Codex vindobonensis 507 f 9.

⁷ Bergame, Bibl. civica.

⁸ Lyon, BM, ms 514.

⁹ Paris, BNF, ms Français 19093.

¹⁰ Paris, BNF, ms Français 3134.

¹¹ Paris, BNF, ms Français 24461 f 56.

chien avec un os entre les pattes, ou plus souvent de deux chiens se disputant le même os: « Un bon tiens vaut mieux que deux, tu l'auras », signifie le premier, tandis que le second motif, plus moralisateur, veut que ces chiens figurent des hommes se disputant le même bien... L'image de deux chiens qui se battent, dans le système de représentation médiéval, renvoie aussi à l'antagonisme politique: c'est ce que montre le rêve prémonitoire de Basine, épouse de Childéric père de Clovis, où, dans les *Grandes chroniques de Charles V*, l'agressif face-à-face des canidés symbolise la dynastie des Capétiens¹². Chien et chat qui se disputent – notamment au pied du lit d'un mourant, comme dans une fresque de l'hôpital de la Scala, à Sienna – sont une allusion similaire, cette fois à l'antagonisme familial toujours susceptible de se déclencher au moment du partage de l'héritage.

Le chien, compagnon obligé de l'homme médiéval, figure à ses côtés dans des milliers d'images, tantôt accompagnant son maître à travers un paysage enneigé, tantôt le défendant contre des agresseurs, tantôt guidant un aveugle en portant sa sébile – une image si frappante par la qualité du dressage qu'elle suggérait qu'elle fut souvent recopiée, et ce dès le XIII^e siècle¹³ (Fig. 2). Les occasions sont infinies de le représenter: chassant un mercier ambulancier importun, dormant dans la grange où est pressée l'huile, accompagnant un officier pour un versement d'impôt, un jugement ou une exécution capitale¹⁴, s'attaquant à un os ou lapant son écuelle au pied d'une table conventuelle¹⁵, présent à une messe de funérailles, ainsi dans les *Heures de Turin*: plus simplement, couché au pied du lit de son maître ou sous sa table¹⁶, ou assis fièrement aux pieds du roi, vigilant et semblant recevoir l'hommage de ses invités que celui-ci, quand ce n'est pas, canidé miniature mais tout autant en éveil, aux pieds de sa maîtresse acceptant l'hommage d'un manuscrit, sur un coussinet de tapisserie¹⁷.

Proche de l'homme, le chien peut aussi être

savant: les images de dressage ne manquent pas, qui montrent un enfant apprenant à un animal à sauter par dessus une badine¹⁸ ou une jeune femme enseignant à un chien à faire le beau (Fig. 3). C'est la baguette du dresseur de chien, visible dans l'enluminure du chenil de Gaston Phébus, qui sert à menacer les chiens – car il faut parler aux chiens en les flattant ou en les menaçant (p. 91) et il les faut même « battre et menacer » quand ils aboient mal à propos pendant la chasse, allant jusqu'à utiliser un fouet à plusieurs queues: l'« estortoire », dont on se sert pour écarter les chiens de leur proie, ici un lièvre (p. 137), avant de leur donner la curée. Les animaux apprennent ainsi à réagir à des ordres simples: « Par ci, par ci [ici] »¹⁹. La sévérité n'est naturellement pas l'unique mode relationnel entre le veneur à son chien: avant la curée, après le dépeçage, le chasseur doit faire fête à son limier et lui offrir la tête du gibier attrapé par ses soins. Ce sont les livres de la chasse qui, jusque dans leur illustration, témoignent au mieux des techniques de dressage, par le geste et la parole, car parler aux chiens améliore, pensait-on, leurs capacités de compréhension du langage des humains. À force d'entendre leur nom, les chiens, qui sont hélés personnellement pendant les chasses, y obéissent. Le chien des images, qu'il soit de chasse ou de chambre, est donc, conformément à l'éducation qui lui était donnée, un animal de compagnie idéal: il n'aboie pas, ne se bat pas, ne détruit rien, se tient au pied, dans des postures empreintes de noblesse. Cette obéissance fidèle qui le caractérise se lit aussi à la sagesse des « chiens » qui savent rester sans chercher à s'échapper dans les bras des dames de qualité, à l'intérieur comme dehors, au jardin. Et l'aristocratie n'a pas le monopole de cette image. Sage est aussi le chien du paysan, tel qu'il est peint par les peintres des nobles.

Mais, au-delà de l'image moralisée ou emblématique du chien, on connaît moins bien la vie quotidienne des canidés. Il faut attendre le *Livre de la chasse* de Gaston Phébus, au XIV^e siècle, pour voir aborder ces animaux sous un angle vraiment naturaliste. Le comte de Béarn leur consacre la deuxième partie de son traité (ch. 15 à 21), et son texte est révélateur du regard alors posé sur le chien: à ses yeux, il n'est pas de bête plus noble ni plus raisonnable et avisée que lui. Sa fidélité et

¹² Paris, BNF, ms Français 2813 f 7 v.

¹³ Par exemple, Liège, Bibliothèque générale universitaire, ms 431 f 31 v (Psautier, v. 1255); Baltimore, Walters Art Gallery, ms W 82 f 207 (psautier, Flandre, XIII^e siècle); ou encore la fresque de Gozzoli, San't Agostino, San Gimignano, « L'archange Rafaël et Tobie » (1464-1465).

¹⁴ Paris, BNF, ms Français 6185 f 89 v et 229 v; ms Français 2646 f 40 v.

¹⁵ Paris, BNF, ms Français 911 f 66; Chantilly, musée Condé, ms 722 f 141 v.

¹⁶ Par exemple, Paris, BNF, ms Latin 1173 f 1.

¹⁷ Cognac, Bibl. Bodmeriana, ms 176.

¹⁸ Vienne, Öst. Nl. Bibliothek, Codex 1857 f 39.

¹⁹ Paris, BNF, ms Français 855 f 37 v.

son « bon amour et de vrai » à son maître justifient les soins attentifs qui doivent lui être donnés. Du chien, Gaston Phébus reconnaît les qualités remarquables: outre sa noblesse naturelle et l'amour vrai qu'il manifeste à son maître, sa force et sa bonté, sa grande diligence, vaillance, légèreté et sa vue perçante, il trouve pour décrire cet animal un vocabulaire que d'autres emploieraient pour qualifier leurs étudiants: il « est de bon entendement », il « a grande connaissance et grand jugement [...], grande subtilité [...]. Il apprendra, comme un homme, tout ce qu'on lui enseignera » (p. 73). Son approche est bien éloignée de celle de la majorité des gens d'Église des siècles précédents, pour qui le chien était un animal ambigu.

Ainsi, entre l'image symbolique et moralisée et la réalité, il existe un hiatus remarquable. Les nobles aiment tant les chiens qu'ils s'en font des présents, tout comme ils s'offraient des beaux livres, des livres de prières. Certains de ces animaux étaient si prisés qu'un valet spécial était dévolu à leur entretien. On était prêt à tout pour les protéger, les sauver, et ils étaient si aimés que l'on n'hésitait pas à sauter dans les conduits des latrines pour récupérer, au fond des fosses d'aisance, un petit chien malencontreusement tombé dans les toilettes, comme en témoignent les comptes du duc Jean de Berry, à la fin du XIV^e siècle²⁰! Le chien est inséparable du noble, comme son faucon: ils sont un attribut du chevalier²¹, au même titre que ses armes. Lévrier et dogue apparaissent d'ailleurs dans l'héraldique²², et certains nobles allèrent même jusqu'à adopter le nom de leur espèce comme prénom: « Canin », au même titre que d'autres choisissaient alors pour leurs enfants le nom de leur oiseau favori: « Faucon »...

Les races et leur image

L'image du chien ne s'impose d'ailleurs pas que dans les enluminures: on le retrouve aussi décliné sur les ustensiles céramiques (aquamanile en forme de basset), sur les tissus brodés, dans les bibelots... « Chiens blancs » ou « chiens d'or » gambadent sur les coussins et les chapes dans les

cathédrales et les églises autant que sur les textiles du mobilier aristocratique²³. Malgré le réalisme des enluminures des XIV^e et XV^e siècles, elles ne présentent qu'une image incomplète du chien. Aucune image par exemple ne saurait donner une idée des meutes rassemblées par les grands princes, pas même approximative. Les textes, notamment les comptabilités, mais aussi ceux qui traitent des droits de gîte aux chiens²⁴, parlent de dizaines de bêtes: ainsi, le parc du château de Chillon, en Savoie, ne compte pas moins de 78 chiens (limiers, braques et lévriers) utilisés pour la chasse²⁵. Les princes se déplacent avec presque autant de chiens que de personnes pour l'accompagner: « 18 personnes, 19 chevaux, 14 chiens » partent ensemble pour aller souper avec le duc de Savoie. Or les meutes des enluminures atteignent tout au plus une dizaine d'animaux, chiffre plus conformes à l'état d'un moindre seigneur comme le *Ménagier de Paris*, qui se contente de « neuf chiens » pour la chasse aux oiseaux²⁶. De surcroît, les images ne les montrent qu'en action – au moment où l'animal poursuivi, cerf ou sanglier, s'abat sur le sol, puis à la curée –, mais jamais en pleine campagne ou en voyage et accueillis par les habitants qui doivent le droit de gîte aux chiens de leurs seigneur comme ils le doivent à celui-ci. Autre exemple de décalage entre sources, il existait bien d'autres races que celles que montrent les images, qui privilégient sciemment les chiens les plus appréciés de la noblesse tels le lévrier et le « chiennet » d'appartement.

À l'opposé sont les chiens de combat. Certains, tels les « bandogs », ou les mâtins²⁷ (Fig. 4),

²³ V. Gay, H. Stein, *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris, Librairie de la société bibliographique, 1886-1928, article *Baudequin*, p. 135.

²⁴ P. Pégéot, *Le droit de gîte aux chiens*, [dans:] *Milieux naturels, espaces sociaux. Études offertes à Robert Delort*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987, p. 273-278.

²⁵ É. Siro, *Les jardins des maisons de la petite noblesse rurale (comtés de Savoie et de Genève, XIV^e-XVII^e siècle)*, [dans:] *Le Cadre de vie des laïcs (XII^e-XVI^e siècle)*, Actes du colloque de la SAM, Paris, 2001, D. Alexandre-Bidon, F. Piponnier, J.-M. Poisson dir., Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 283-290.

²⁶ *Le Ménagier de Paris*, édité par G. E. Brereton, J. M. Ferrier, Paris, Le Livre de poche, « Lettres gothiques », 1994, p. 475.

²⁷ F. Duceppe-Lamarre, *Une économie de l'imaginaire à l'œuvre. Le cas de la réserve cynégétique d'Hesdin (Artois, XIII^e-XV^e siècles)*, [dans:] *Les Forêts d'Occident du Moyen Âge à nos jours, Actes des XXIV^e journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran*, 6, 7, 8 septembre 2002, A. Corvol-Dessert dir.,

²⁰ P.-J. Trombetta, *Sous la pyramide du Louvre... 20 siècles retrouvés*, Paris, Le Rocher, 1987, p. 60.

²¹ A. Guerreau, *Chasse*, [dans:] J. Le Goff, J.-C. Schmitt, *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, pp. 166-178, ici p. 169.

²² M. Pastoureau, *Traité d'héraldique*, Paris, Picard, 1979, p. 147.

étaient dressés à affronter des animaux sauvages. Ceux-là étaient si agressifs qu'il fallait les tenir attachés et que l'on pouvait les lancer contre les taureaux et les ours²⁸. De même, les chiens de guerre au module redoutable que figurent les illustrations des livres d'art militaire, énormes bêtes transformées en bombes vivantes, animaux porteurs de feux grégeois, parmi lesquelles sont représentés les « molosses » qui venaient, disait-on, de l'île du même nom²⁹. Selon les traités d'art militaire, les capitaines de guerre se devaient d'être accompagnés de telles bêtes, des gros chiens « féroces » dressés à défendre sa personne³⁰. D'autres, que l'ingénieur militaire italien Taccola appelle « alaniques », et qui doivent être « féroces et prompts à mordre », sont dressés à attaquer les cavaliers (f 61, p. 165). Ceux-là doivent correspondre à ce que certains traités appellent les chiens « alans », les dogues, divisés en trois catégories: le « gentil », qui « tire sur le lévrier »; le « vautre », pour la chasse au loup, à l'ours et au sanglier, et que, selon Gaston Phébus, l'on croise à cette fin avec des chiens courants; et enfin l'« alan de boucherie », dressé à conduire le cheptel vif des bouchers. Les mâtins, selon Phébus, ont l'instinct de garder la maison et les troupeaux de leur maître: « c'est une bonne nature de chien »: mais « ils sont vilains et de vilaine taille ». Les enluminures en montrent à l'envi: c'est là chose normale: les mâtins, si l'on ose dire, couraient les rues: voilà « une espèce de chien telle que chacun en a vu », dit Phébus. Cependant, il est plus que difficile de distinguer clairement, dans les images, la nature précise de chaque bête, par exemple de reconnaître un lévrier d'un « gentil » (Fig. 5): l'enlumineur n'y parvenait peut-être pas davantage que nous-mêmes aujourd'hui.

Les mieux connus des artistes sont à l'évidence les chiens de chasse, auxquels les livres d'art cynégétique, notamment le *Livre de la chasse*, de Gaston Phébus, font une large part: leur image plaît à l'aristocratie. Point de partie de chasse sans un ou plusieurs chiens désignés par

leur spécialisation même: chiens à lapins, à loups, à loutres, à suidés, à renards: lévriers, pour la chasse au lièvre (Fig. 6), chiens couchants ou limiers pour la chasse à la perdrix³¹. Ils sont aussi classés selon leur provenance géographique: Phébus cite les « épagneuls, qui s'appellent chiens d'oiseaux » et qui sont ainsi appelés parce qu'ils viennent d'Espagne – « comme on dit lévrier de Bretagne » alors qu'ils n'en viennent pas réellement – bien que l'on en trouve en plusieurs pays », et c'est si vrai que l'on en voit ornant les marges de manuscrits italiens du XIV^e siècle³². Ces chiens passent pour convenir à la chasse à la caille et à la perdrix, ou même aux oiseaux de rivière, « au plongé » (p. 89) et aux lapins (p. 138). Mais, à l'image du peuple dont ils tirent leur provenance, ils sont querelleurs et grands aboyeurs, poursuivent tout ce qui passe dans leur champ de vision – oies, chèvres, poules, ou même bœuf! –, et Phébus leur trouve finalement plus de défauts que de qualités. Moins sévère à leur propos est un personnage proche de la cour de France mais de bien moins noble extraction, tel le *Ménager de Paris*, qui ne déteste pas chasser à l'épagneul et en recommande même la pratique à sa jeune épouse de quinze ans. Le classement de Gaston Phébus est au demeurant plus descriptif que scientifique: il parle « premièrement » des dogues, puis des lévriers, des chiens courants, des « chiens pour la perdrix et pour la caille », des « chiens mêlés », dogues et mâtins, ou lévriers et chiens courants, si « courants » « qu'il y a peu de gens qui n'en aient vus » (p. 84). Les meilleurs sont à poil noir tacheté, de bon caractère, « grand et gros de corps », « grosses lèvres pendant bien bas », comme les oreilles, gros cou, grosses pattes, grosses épaules, gros pieds, qui sont jugés très bons pour le sanglier, moins pour le cerf. Ce sont ceux qui provoquent « le meilleur plaisir », dit le comte de Foix (p. 87). Un seul type de chasse, peu connu il est vrai mais pourtant pratiqué, ainsi à Naples, est une activité inattendue: la chasse aux escargots à l'aide de chiens³³! Regrettons qu'aucune image n'existe pour en témoigner...

Des manuscrits autres que cynégétiques livrent aussi des informations sur les chiens de chasse et le regard qui était porté sur eux: ainsi le

²⁸ Ainsi en Angleterre, dans le cirque de Paris Garden, au sud de la Tamise. Une illustration marginale du *Psautier de Luttrell* (Londres, British Library, MS 42130, v. 1335-1340) y fait allusion.

²⁹ Les molosses d'Albanie sont comparés aux dogues d'Angleterre (V. Gay, H. Stein, *op. cit.*, p. 24).

³⁰ *L'Art de la guerre. Machines et stratagèmes de Taccola, ingénieur de la Renaissance*, E. Knobloch (éd.), Paris, Gallimard, « Découvertes Gallimard Albums », 1992, p. 153.

³¹ *La Ménagerie du roi René, Angers*, Château d'Angers, Muséum d'histoire naturelle, Angers, 2000.

³² Voir Lyon, BM, ms 5128 f 55.

³³ B. L a u r i o u x, *Manger au Moyen Âge. Pratiques et discours alimentaires en Europe aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Hachette, 2002.

« chien baud », ou chien d'arrêt, fait-il fonction de signature visuelle à un poète au service du roi Charles VII, Henri Baude³⁴. Une vie de chien, c'est donc aussi et surtout rester fidèlement aux pieds de son maître, pour son plaisir et surtout pour lui servir de miroir, afin qu'il puisse lire l'adoration de son peuple dans ses vers comme on lit l'adoration de son animal favori dans ses yeux. Lucidité du poète de cour... mais aussi fierté d'être comparable à celui des chiens qui, à en croire le comte de Foix, est « parfaitement bon » (p. 86), qui est le plus joyeux, le plus ardent, rapide et aboyant très fort, celui qui met à mort la bête chassée par son maître: il est, comme le dit Phébus, le chien « sage-baud ». Parmi les qualités des chiens, leur subtilité est d'ailleurs soulignée de longue date: Isidore de Séville les croit seuls à savoir reconnaître leur nom. De fait, non seulement les chiens sont prénommés, mais on fait leur portrait³⁵ et on leur dédie des poèmes. Ainsi « Soullart le blanc, le beau chien courant » est-il peint dans un manuscrit qui le figure attaché à un piquet pour l'empêcher de s'enfuir³⁶ (Fig. 7).

De tous ces chiens, les plus beaux, selon Phébus, sont les blancs tachetés point trop velus et à la queue épaisse. La moucheture du pelage était sans doute particulièrement appréciée: Martelé, le chien favori du duc de Bourgogne Jean sans Peur, était ainsi dénommé pour son pelage tacheté³⁷. L'épagneul peint en marge d'un manuscrit juridique italien devait en revanche passer pour particulièrement laid, avec ses longs poils ondulés et sa couleur fauve, une teinte très dévalorisée (Fig. 8). Les comptes royaux ou princiers font également mention d'un tout autre genre de chiens, très appréciés, souvent visibles dans les images aux bras des nobles dames: ce sont les « petits chiens » ou « chiens de chambre », comme les désignent les comptes du duc Jean sans Peur, au début du XV^e siècle. De ces animaux miniatures, souvent figurés à poil blanc, Brunet Latin, au XIII^e siècle, disait très joliment qu'ils sont propres à « garder

les chambres et les lits des dames »³⁸. Mais, un siècle plus tard, on voit bien que les hommes en étaient tout aussi férus, et c'est un chien de chambre au collier de grelots qui est assis au pied du lit du roi Charles VI recevant, allongé, le duc Jean de Berry et le duc de Bourgogne Jean sans Peur. Leur couleur joue un rôle dans l'amour qu'on leur porte, et les images en témoignent amplement: les chiens blancs, portés dans les bras par les dames, sont une preuve vivante et symbolique de leur moralité. Quelle que soit la teinte de leur poil, tous sont en tout cas admirablement tenus et peignés, « bichonnés », dit-on encore aujourd'hui en une référence oubliée au petit animal médiéval que l'on voit, dans les enluminures, élégamment posé sur un coussin³⁹, de velours ou de tapisserie, quand ils ne sont pas couchés sur le bas des robes des dames ou confortablement installés dans leur giron. Il en existait de différentes races, bichons ou même « lévriers de chambre », dont avait la charge un « valet des petits chiens de monseigneur » ou un « valet des chiens de chambre ». Souvent représentés dans les images médiévales, ils sont de très petite taille, obtenus tels par croisement de parents de faible stature eux aussi et par un sous-nourrissement drastique dans leur jeunesse. Brunet Latin décrit les caractéristiques physiques appréciées par leurs maîtres: outre leur stature exceptionnellement réduite, et leur caractère dépourvu d'agressivité, plaisent aux dames leur nez camus et leurs longues oreilles, obtenues par un procédé guère moins cruel: « On doit aussi très souvent leur étirer les oreilles, car ils sont plus beaux avec les oreilles pendantes »!

Les images des manuscrits font aussi la part belle aux chiens des paysans, ceux qui poursuivent les crapauds (alors rangés abusivement parmi les ravageurs des champs), participent – au prix de leur vie – à la cueillette de la mandragore⁴⁰, protègent les troupeaux contre les loups ou la ferme et ses habitants contre les cambrioleurs⁴¹. Ceux qui retiennent le plus leur attention sont les « chiens anciens », les molosses, et les dogues qui accompagnent les ruraux, capables de les

³⁴ H. B a u d e, *De la vie, condition et complexion du roi Charles VII*, Paris, BNF, ms Latin 6222 C, f 42 v. Voir C. B e a u n e, *L'art de l'enluminure au Moyen Âge. Le miroir du pouvoir*, Paris, BNP/Éditions Hervas, 1989, p. 107 et 154.

³⁵ Voir le magnifique portrait de lévrier au lavis peint par Pisanello (1395?-1455), Paris, Musée du Louvre, inv. 2430.

³⁶ Paris, BNF, ms Français 12398 f 145.

³⁷ B. S c h n e r b, *Jean sans Peur, le prince meurtrier*, Paris, Payot & Rivages, 2005, p. 492.

³⁸ Cité dans *Bestiaires du Moyen Âge*, G. Bianciotto (éd.), Paris, Stock+ « Moyen Âge », 1980, p. 225.

³⁹ Par exemple le petit chien blanc de Charlotte de Savoie (Paris, BNF, ms Français 449, prologue) ou de Yolande de Savoie (Cologne, Bibl. Bodmeriana, ms 176).

⁴⁰ Par exemple, Paris, BNF, ms Latin 17848 f 20 v.

⁴¹ Paris, BNF, ms Français 19251 f 20.

protéger, eux et leurs troupeaux, contre les loups les plus agressifs. Ces énormes bêtes sont peintes dans les *Tacuina sanitatis* italiens et allemands, paisiblement allongées aux pieds de leurs maîtres attablés devant leur chaumière (Fig. 9). Dressées avec vigueur, pour leur interdire toute velléité de violence envers leur propriétaire, le bâton les menace à la moindre désobéissance, ainsi dans la « fable du chien ancien », illustrée dans un manuscrit français du XIII^e siècle⁴² (Fig. 10). De ces chiens « paysans », Jean de Brie, berger au service du roi Charles V, rappelle les deux qualités exigées d'eux: il leur faut être « loyal et hardi ». Leurs postures, dans les images, répondent à cette double exigence. Assis, tête haute, ils ne dorment pas pendant que paissent les brebis. Leurs oreilles sont dressées, pour mieux anticiper les dangers, et non pendantes, forme plus appréciée des nobles. Perrine Mane, dans sa thèse d'État sur la vie rurale à travers les enluminures⁴³, a pu observer que 80% des troupeaux étaient accompagnés par un gros chien, destiné à la garde, et non à la conduite des bêtes, tâche assurée ultérieurement au Moyen Âge par un chien vif et de petite taille. Les images rendent compte d'une sélection par croisement que confirment les textes: la majorité des chiens de garde de troupeaux sont de poil brun ou sombre, qui leur confère une apparence plus redoutable; mais peu sont de couleur noire, pour ne pas être confondus avec un loup: pour cette même raison, les chiens à poil clair ne sont pas exclus, loin s'en faut, comme en témoignent les *Heures* de Philippe le Hardi.

Outre la sélection par et pour la couleur, dont les préférences sont mises en lumière par les enluminures, le caractère des canidés jouait à l'évidence un rôle. Même ces chiens de chasse que sont les lévriers doivent avoir des qualités comportementales qui en font aussi des animaux de compagnie: « Il doit être courtois, sans trahison, bien suivre son maître et lui obéir, se montrer doux, net, gentil, gai, joyeux, et volontiers gracieux en toutes manières... » (p. 84). C'est tout juste si une ou deux images montrent le caractère agressif des canidés qui attaquent volontiers le marginal ou l'itinérant (ainsi, dans le *Psautier de Luttrell*, le mercier qui, sa boîte ou sa hotte sur le

dos, va de village en village) pour leur mordre le mollet. Alors qu'existent jusqu'en ville des bandes de chiens ensauvagés⁴⁴, alors que les traités de médecine ne manquent pas de donner d'assez nombreuses recettes contre les morsures de chiens enragés, l'animal est plutôt présenté comme paisible et convivial dans la grande majorité des images. Savoir ne pas aboyer inconsidérément contribuait à l'affection qui leur était portée. Il ne leur faut réagir qu'aux loups ou aux voleurs – ce qu'ils font, les images s'attachent à le montrer. Et si aux enluminures qui les représentent gueule ouverte, il manque le son, les textes nous le donnent. Ici, dans un poème abécédaire du XIII^e siècle, le chien « relle »; il symbolise la lettre R, « une lettre qui graigne [grogne] », dit Huon de Cambrai, qui donne en exemple l'onomatopée « rrr », le grognement du chien: Quant li waildiaus veut rongier l'os/Et autres chiens i vient pour prendre/Sans R ne le puet desfendre... (vers 241 et 246-248). Ailleurs, dans une pièce anglaise du XVI^e siècle, « La Fête chez le cordonnier », on perçoit encore l'écho de son aboiement: « bow wow wowing! »...

La vie quotidienne des chiens

Chien de race ou bâtard paysan, le chien est sans doute l'animal le plus proche des hommes médiévaux. Selon Isidore de Séville, c'est le seul animal qui ne puisse se passer de la compagnie de l'homme. Pour Hildegarde de Bingen, « il a en lui quelque chose de commun avec l'homme, et c'est pour cela qu'il devine l'homme et le comprend, qu'il l'aime, reste volontiers en sa compagnie, et qu'il lui est fidèle »⁴⁵. Il est devenu son symbiote. En retour, l'homme ne peut que lui être profondément attaché, et ce d'autant plus qu'il bénéficie de sa protection efficace: le chien est un garde d'élite. « Aimer son chien, comme le disent les *Évangiles des Quenouilles*, au XV^e siècle, c'est connaître son bien ». Mais est-il toujours bien traité, c'est

⁴⁴ *L'Évacuation des déchets en milieu urbain au bas Moyen-Âge. L'exemple des fosses à fond perdu de la Cour Napoléon du Louvre à Paris (XIII^e-XIX^e siècles) et Mesures diverses pour assainir la ville*, C. Monnet (dir.), Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1992, p. 137-140.

⁴⁵ H. de B i n g e n, *Le Livre des subtilités des créatures divines (Physique), Les arbres, les poissons, les oiseaux, les animaux, les reptiles*, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 1989, p. 217.

⁴² Lyon, BM, ms PA 57 f 36 v.

⁴³ P. M a n e, *L'Outil et le geste. Iconographie de l'agriculture de l'Occident médiéval (IX^e-XIX^e siècles)*, Thèse de Doctorat d'État, Paris I-Sorbonne, 2001 (à paraître, Paris, Picard, 2006).

ce que les sources écrites montrent mieux encore que l'iconographie.

l'alimentation

Bien que les chiens soient des carnivores, et que les images de chasse les montrent profitant de la curée – dont on connaît les recettes: du sang, du pain, de la panse hachée, le tout dans le cuir de l'animal; et, pour le sanglier, des soupes de pain trempées dans le sang de la bête puis grillées et mélangées aux viscères –, les images et les textes insistent plutôt sur des nourritures moins charnelles. Les auteurs insistent sur le régime alimentaire destiné à obtenir les chiens de petite stature qu'affectionnent les dames, et que l'on affame sans doute jusqu'au rachitisme à cette fin: pour obtenir un tout petit chien, explique Brunet Latin dans son *Livre du Trésor*⁴⁶, il les faut « nés de parents de petite taille » et sustentés le moins possible: « On peut, dans leur jeunesse, les nourrir à l'aide d'une très petite quantité de nourriture, n'en mettant que le contenu d'un petit pot, si bien qu'ils demeureront extraordinairement petits et courts de taille. » Cette croyance est d'ailleurs reprise par les *Évangiles des Quenouilles*, qui ajoutent un détail sur la composition des pâtées pour obtenir des petits chiens, faites de pain très largement mouillé. Le *Livre de la chasse* de Gaston Phébus précise la recette en expliquant que, à l'âge de deux mois, les chiots peuvent être retirés à leur mère et se voir donner une bouillie composée « de lait de chèvre et de vache cuit, mêlé menu avec de la mie de pain, surtout le matin. Et la nuit, parce que la nuit est froide plus que le jour, donnez-leur de la mie de pain délayée dans un brouet gras avec de la viande » (p. 74). Ce régime alimentaire doit être poursuivi jusqu'à l'âge de six mois. Puis il faut les nourrir simplement: une « soupe » de pain d'orge et d'eau grasse. De cette alimentation fondée sur le pain témoignent parfaitement les comptabilités princières⁴⁷, où ce pain ne doit pas être plus mauvaise qualité que celui de ses hommes, car il est livré à la fois « pour les serviteurs et pour les chiens », chez Humbert de Savoie... Les images montrent même que les chiens, lors des festins, ont droit à du pain de la table des princes, coupé en tranches par les écuyers tranchants: les enlumineurs

flamands de la toute fin du XV^e et du début du XVI^e siècle affectionnent la représentation d'un tel geste, ainsi dans le *Bréviaire Grimani* pour le mois de janvier et, dans le même mois du calendrier des *Très riches heures*, ils ne manquent pas de figurer les petits chiens du duc de Berry jusque sur la table du prince, quêtant une bribe de nourriture ou de sauce dans les écuelles d'orfèvrerie vidées par ce très noble convive. Pourtant, on sait apprendre aux chiens à ne pas manger ce qu'on leur présente avant qu'ils n'en aient reçu l'ordre. Mais cette posture vaut surtout pour les chiens de chasse, les chiens de chambre bénéficiant de toute évidence d'un très grand laxisme.

Outre la viande de la curée, les chiens étaient nourris d'une « soupe grasse ». Celle-ci contenait des molécules sapides de viande et du gras, dont la valeur alimentaire était tout autant reconnue que l'agrément de son goût. Les gros chiens de chasse se voient, chez Phébus, apporter des bassines de pâtée de gros module (f°52v°). Au menu, un demipain par animal, donné le matin de bonne heure et deux fois par jour, matin et soir: plus tôt la veille d'une chasse à courre afin que les chiens soient légers. Pendant la partie de chasse, des morceaux de pain sont encore distribués pour redonner aux chiens du cœur au ventre, *stricto sensu*. Et il convient d'ajouter du fromage et de la « chair cuite » à la curée de chevreuil et de lièvre, dont la chair ne doit pas être donnée telle quelle aux chiens, car elle les ferait vomir, dit Phébus (p. 137). Il ne leur était pas non plus donné de « gourmandises », selon le mot de Gaston Phébus, qui l'interdit, sauf en cas de maladies, auxquelles répondent alors des régimes alimentaires particuliers⁴⁸. Ainsi, pour un chien qui souffre de la gorge au point de ne plus pouvoir avaler, il convient de leur préparer « de la viande taillée et piquée menu, mise en brouet ou en lait de chèvre ou de vache, peu à peu » et de leur donner du beurre et des œufs, qui leur font « grand bien » (p. 79). Contre la constipation, on leur concocte une potion à base de « catapuce » (l'épurga) pilée et détremée dans du lait de chèvre ou du brouet, à donner par voie orale (p. 81).

Pour les milieux populaires, à moins d'appartenir à la catégorie des paysans aisés, le gros chien ne devait pas être très apprécié: entre la nourriture ordinaire et les régimes médicaux, un chien coûte

⁴⁶ *Bestiaires du Moyen Âge...*, p. 225.

⁴⁷ A. de Riedmatten, *Humbert le Bâtard, Un prince aux marches de la Savoie (1377-1443)*, Cahiers lausannois d'histoire médiévale 35, Lausanne, 2004.

⁴⁸ *Le Livre de la chasse*, Paris, Éditions Philippe Lebaud, 1986.

bien trop cher à nourrir. La soupe grasse trempée de pain devait constituer l'essentiel de leur alimentation. Par surcroît, bien des dérivés de la fabrication alimentaire permettaient de nourrir ou d'abreuver un chien à bas prix: dans les images des *Tacuina sanitatis*, on donne aux chiens, pour les abreuver, le petit-lait récupéré dans la fabrication des fromages⁴⁹. Il convient d'ailleurs, rappelle Phébus, de renouveler l'eau des chiens afin qu'elle soit toujours fraîche, et les enlumineurs figurent à cette fin d'assez larges jattes ou des petites cuvettes de terre cuite d'une dizaine de centimètres de profondeur environ. Les os rongés retrouvés dans les maisons et dans les dépotoirs montrent bien qu'ils se contentaient souvent des restes de leurs maîtres. Laissés en liberté dans une ville où les ordures étaient rejetées dans les rues, les chiens ne manquaient pas de facilités pour trouver à se nourrir. Cependant, si un seigneur doté d'un parc de chasse pouvait laisser son animal familier libre de rechercher sa pitance, en ville, mieux valait ne pas laisser son chien traîner par les rues pour trouver sa nourriture lui-même, sauf à risquer de le perdre ou de le voir abattu par les raids menés, dans les grandes villes, contre les bêtes ensauvées⁵⁰. À la campagne, les voisins, nobles ou pas, risquaient de ne pas apprécier de voir les chiens d'autrui traîner dans leur ferme ou leur garenne. Les races de stature modeste paraissent d'ailleurs répandues, sans doute pour toutes ces raisons. Ainsi, à Marseille, dans le bourg des potiers, ce sont les chiens de petites tailles qui dominent⁵¹. Seuls les métiers de bouche peuvent s'offrir le luxe d'élever de gros animaux, qui aident les artisans dans leur travail et se nourrissent des rebuts de leur activité. Ainsi existait-il, et l'on en voit dans les enluminures des *Tacuina*, des « dogues de boucherie » assistant les bouchers des « bonnes villes », les aidant à mener les bestiaux à travers la ville et capable de les rattraper et de les immobiliser jusqu'à l'arrivée de leur maître quand ils s'enfuyaient. Ces animaux, signale Phébus, ne coûtent pas cher à nourrir « car ils mangent les ordures des boucheries » (p. 82-83). Ils servent également de chien de garde, un office utile car les

bouchers étaient de riches artisans. À La Grange du Mont, au contraire, on avait affaire à un chien dont les puissantes mâchoires témoignent de la stature, imposante: mais il s'agissait d'une grange dîmière, non d'une simple ferme⁵². Tout dépendait assurément de la fonction de l'animal, chien de bras ou chien de garde, surveillant la maison et ses maigres biens d'un rural ou les récoltes d'un seigneur lad'que ou ecclésiastique.

le confort mobilier

Bien nourris de pain et de lait, les chiens aiment leur confort. Dans les milieux aristocratiques, ils disposent d'un mobilier et d'un vaisselier spécialisés. On voit, dans une ou deux enluminures, boire les chiens dans une écuelle – celle-là même avec laquelle ils pouvaient être enterrés, comme au Louvre⁵³. Les comptes inventorient également des « paille de terre pour bailler à boire aux chiens du roy », c'est-à-dire des bassins ou des jattes, également figurés dans les enluminures et pas nécessairement munies d'un manche comme les poêles de fer⁵⁴. Leur habitat est également perçu à la fois par les textes et les images: des coussins pour les chiens de chambre qui, noblement et élégamment allongés aux pieds de leur seigneur et maître, dans l'*aula* du château, assistent à toutes les cérémonies. Plus souvent, il s'agit de niches, faites d'un tonneau pour les chiots à sevrer – une gravure allemande du XVI^e siècle en montre un spécimen –, maçonnées pour le chien de garde du monastère ou de la grange priorale, de bois pour les chiens d'un duc, alors assemblées à l'aide de « deux milliers d'encelle pour faire à cruvy la loge des chiens »⁵⁵ (Fig. 11). Ces niches ont dès les XV^e-XVI^e siècles le profil de la maison humaine en miniature (ou celui d'une loge de gardien de château⁵⁶) qui restera l'habitat canin jusqu'à nos jours, et qui servait aussi, au Moyen Âge, pour les singes savants, voire les chats et, en taille plus réduite encore, pour les

⁵² P. B e c k, *Une ferme seigneuriale au XIV^e siècle. La Grange du Mont (Charny, Côte-d'Or)*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1989.

⁵³ P.-J. T r o m b e t t a, *Sous la pyramide...*, p. 60.

⁵⁴ Comptes du roi René d'Anjou, en date du 10 avril 1476.

⁵⁵ A. de R i e d m a t t e n, *Humbert le Bâtard...*, p. 362, n 2790.

⁵⁶ Voir la gravure de Johann Georg Haym, Allemagne (modèles de papiers à découper, seconde moitié du XVI^e siècle.)

⁴⁹ Paris, BNF, ms Latin 9333 f 58.

⁵⁰ Voir: *L'Évacuation...*, p. 137-140.

⁵¹ *Marseille, les ateliers de potiers du XIII^e et le quartier Sainte-Barbe (V^e-XVII^e s.)*, H. Marchesi, J. Thiriot, L. Vallauri (dir.), Paris, Éditions de la MSH, « Documents d'archéologie française 65 », 1997, p. 102.

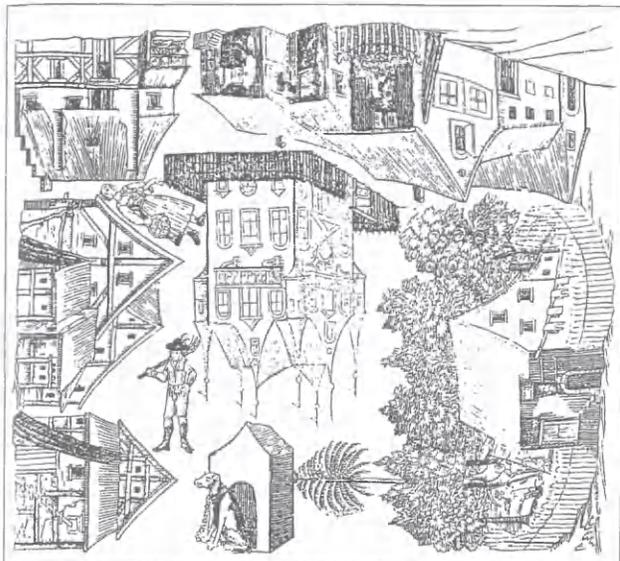


Fig. 11. Niche du chien de garde. Johann Georg Haym, Paperolle à découper, gravure, XVI^e siècle.

chouettes apprivoisées: la niche est une manière d'anthropomorphiser davantage encore l'animal favori des humains.

La plupart des canidés, cependant, n'ont pas toujours une niche à leur disposition pour se protéger des courants d'air ou de la pluie. Ils se couchent par terre. Ailleurs qu'en ville ou qu'aux portes des monastères, les gros chiens, qui paraissent vivre dehors par tous temps, devaient être laissés en liberté la nuit dans l'enclos familial, histoire de mieux décourager les voleurs d'y pénétrer. Attention, chien méchant! Ainsi, le molosse qui défend la propriété rurale idéale selon Pierre de Crescens, dans un volume imprimé en 1495, est-il enchaîné devant le four à pain, sous l'abri duquel il doit se mettre quand le temps se dégrade⁵⁷. À défaut de niche, certains jouissent pourtant d'une cavité à voûte en plein ceintre aménagée à l'escalier d'un cimetière de prieuré⁵⁸ ou sous le perron d'un palais de justice (Fig. 12), dans laquelle ils sont enchaînés – mais n'en peuvent pas moins donner de la voix lorsque les prisonniers tentent de s'échapper ou que des profanateurs de sépultures pénètrent dans les cimetières ecclésiastiques. Les animaux de plus gros module sont aussi enchaînés, même dans l'enclos du chenil, grâce à des chaînes aux grosseurs adaptées à leur puissance. On ne les laisse à l'évidence pas aller à volonté courir



Fig. 12. Niche du chien de garde. « Ecce homo ». Gravure anonyme allemande, 1491.

dans le pré qui jouxte le chenil et dont une porte à fort treillis de bois les sépare. Seuls les chiens « courants » semblent libre de ce faire. Quant aux meutes de chiens de chasse, bêtes précieuses, elles n'étaient pas séparées pour la nuit et les chiens jouissaient d'une maison bien à eux. Il fallait en effet les tenir à l'abri dans un local chauffé par une cheminée et dans lequel habitait aussi, jour et nuit, l'enfant âgé de sept à huit ans chargé de leur entretien. « Le chenil doit être grand et large, dit Gaston Phébus, de dix toises de long et cinq toises de large, s'il y a grande quantité de chiens. Il doit avoir une porte devant et une autre derrière, et par derrière un beau pré où le soleil donne tout le jour, de son lever à son coucher. » Ce local, représenté bien trop richement dans le manuscrit le plus somptueux du *Livre de la chasse*⁵⁹, connaît des formes beaucoup plus vraisemblables dans les exemplaires simplement esquissés à la mine de plomb: une maison de pierre à pièce unique, mais avec un étage, dotée d'une cheminée, le bas de la porte rongé par les chiens, et sise dans un

⁵⁷ *De Agricultura venetiis*, Paris, BNF, Réserve des Imprimés, S. 766, frontispice.

⁵⁸ Paris, BNF, ms Français 9199 f 95 v.

⁵⁹ Paris, BNF, ms Français 616 f 52 v.

enclos clôturé de pierre et de palissades de bois⁶⁰ (Fig. 13). On ne voit pas l'intérieur de la pièce principale, mais le texte de Gaston Phébus informe le lecteur de ce que le chenil doit être tenu très proprement, faute de voir ses bêtes tomber malades, surtout à la mauvaise saison, si on les laisse longtemps sans chasser. Des gravures du XVI^e siècle ajoutent à cet aménagement des éléments de confort extérieurs: une fontaine et un bassin de pierre où les chiens peuvent s'abreuver d'une eau claire et courante⁶¹ (Fig. 14).

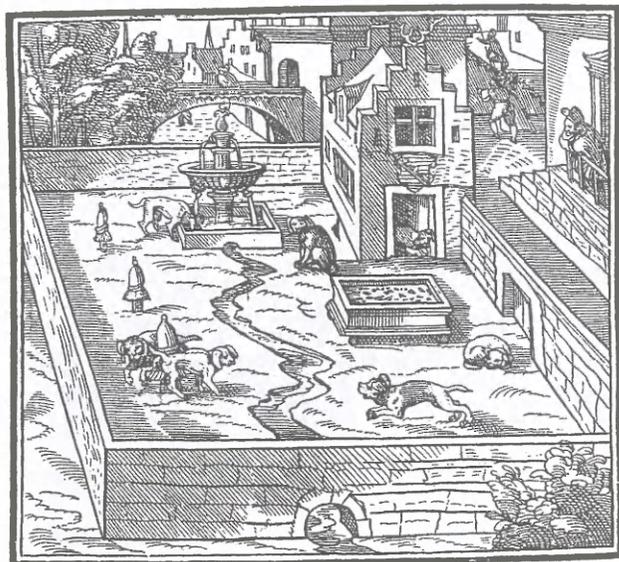


Fig. 14. Le chenil. Tobias Stimmer, gravure, XVI^e siècle.

Cette image coïncide avec la description du logement des chiens de chasse, très précisément décrit par Gaston Phébus: « [...] Le chenil doit être bas et non en étage, mais il doit être surmonté d'un étage, afin qu'il soit plus chaud l'hiver et plus frais l'été, et toujours, de nuit et de jour, je veux que l'enfant [chargé de surveiller et de soigner les chiens] gise avec les chiens au chenil, afin qu'ils ne se combattent. Et il doit y avoir une grande cheminée pour réchauffer les chiens quand il fait froid ou qu'ils sont mouillés par la pluie ou pour avoir passé les rivières⁶². Ce pré doit être entouré d'une palissade, d'une levée de terre ou d'un mur aussi long et large que le chenil. Et la porte de derrière doit être toujours ouverte, afin que les chiens puissent aller dehors s'ébattre dans le pré quand il leur plaira, car cela fait du bien aux chiens d'entrer et sortir comme il leur plaît, sinon, par la

suite, ils deviennent rogneux. Il doit y avoir aussi dans le chenil de petits bâtons fichés, jusqu'au nombre de six, entourés de paille et placés hors de la litière, pour que les chiens viennent pisser là. Et il doit y avoir une ou deux gouttières par où le pissat et les eaux s'en aillent, si bien qu'il n'en demeure plus au chenil. [...] Le chenil doit être nettoyé tous les matins, l'eau changée deux fois par jour, doit être fraîche, claire et nette, la litière remuée tous les trois jours, le chenil vidé une fois par semaine pour y remettre une litière propre et abondante. Dessous, le sol doit être en bois, pour éviter l'humidité, et ce plancher doit être surélevé d'un pied au-dessus du sol, pour éviter l'humidité. Les chiens ne doivent pas rester humides après une course en plein air, afin d'éviter qu'ils ne tombent malades ». De telles précautions valent aussi, au château, pour les animaux préférés des grands seigneurs: c'est sans doute pour les sécher que sont commandés, en 1488, « deux tiers et demi et rouleau [un drap de couverture] pour servir à frotter et nettoyer ungs des levriers de la chambre dudit sgr [le roi] »⁶³.

C'est que, malgré la permissivité qui entourait leur existence – les chiens de chambre avaient le droit de dormir dans la chambre de leur maître, fût-il grand seigneur, parfois même sur sa couche! –, il fallait bien protéger des salissures ou de la boue les textiles de parement qui couvraient les meubles et notamment les lits. On sait grâce aux comptabilités que des linges étaient disposés sur les couches principales, dans la journée, peut-être aussi pour limiter le risque de voir les puces des animaux familiers envahir le lit; d'autres préfèrent installer sur leur couche « un treillis de toile en pavillon », « pour empêcher que les chiens ne se couchent dessus »⁶⁴. Les comptes du roi René montrent que les serviteurs couvraient le lit d'un treillis ou « garde-lit » « fait de lattes cousues ensemble pour les défendre des chiens »⁶⁵. Dans la journée, les chiens de chambre sont invités à s'installer sur un coussin, dont les comptes conservent quelques descriptions: en 1480, un sellier fabrique plusieurs « coussinets » à « bourre de cerf » pour les petits chiens de Louis XI⁶⁶. Celui du chien blanc de la « Dame à la licorne », une tapisserie de la fin

⁶⁰ Paris, BNF, ms Français 1291 f 39.

⁶¹ Tobias Stimmer (1539-1584).

⁶² *Le Livre de la chasse...*, p. 90-91.

⁶³ V. Gay, H. Stein, *Glossaire...*, 2, p. 312.

⁶⁴ *La Ménagerie du roi René...*, p. 16.

⁶⁵ V. Gay, H. Stein, *Glossaire...*, p. 764.

⁶⁶ *Ibidem*, p. 469.

du XV^e siècle, est, en toute simplicité, de soie brochée d'or posée sur velours rouge!

la garde-robe

L'accessoire principal du chien est son collier. Colliers de cuir rouge, de satin violet, de velours rouge ou bleu, de « tissu ynde », au motif d'échiquier noir et vert, sont énumérés à foison dans les comptabilités, une variété chromatique dont peine à rendre compte l'enluminure, qui privilégie le rouge pour des questions d'esthétique et de simplicité (Fig. 15). Les enlumineurs ne parviennent pas non plus à représenter les multiples décors orfèvres de ces colliers précieux, trop petits pour être aisément figurés, sinon sous forme de banquetelets ou de simples clous d'or⁶⁷, mais heureusement décrits, dans les comptes, dans le menu détail: ils sont d'une préciosité extrême. Les colliers que le duc de Berry offrit à la reine Jeanne de Bourbon pour ses lévriers sont « garnys d'argent à cygnes », oiseau emblématique du duc. Des clous d'argent doré « en manière de fierce [un raisin sucré] et petites branches poinçonées » ornent les colliers des lévriers du roi de France en 1388. Un décor en échiquier avec lettres brodées et sonnettes d'argent doré est destiné à parer le col d'un autre lévrier en 1399, tandis que, pour un « chiennet », sans doute un chien de chambre, c'est un collier décoré de petits lys d'or, clochettes et boucle que l'on fabrique. Des marguerites, des écussons armoriés émaillés, des « lettres de fil d'or écrites en allemand » se retrouvent sur le collier d'un lévrier du roi René d'Anjou.

L'or et l'argent sont jetés à profusion sur ces colliers de chiens de cour parés comme des idoles, ou comme des substituts du roi, et à qui les colliers servent de couronne: de véritables chefs d'œuvre d'orfèvrerie ornent leur cou. Certains colliers, destinés aux lévriers du roi, sont même en or, faits de deux pièces, articulées par une charnière et décorées de fil d'or⁶⁸, peut-être un filigrane. « Chier », le chien dont le nom dit assez à quel point il était bien-aimé de son maître, Louis XI, portait pour sa part un collier parsemé de grains d'or et de perles et ponctué de pierres précieuses, rubis, jacinthes et cristal de roche, et ce collier dut être refait et rehaussé de velours rouge parce que « à la première fois, il n'était pas assez large et riche au plaisir dudit Sgr ». Au milieu du XVI^e

siècle, les colliers sont de véritables œuvres d'art, et celui en cuivre doré et gravé par un certain « Niconith Cracoviae » est délicatement orné de *putti* ailés, musiciens et bergers et légendé de devises morales⁶⁹ (Fig. 16). De la fourrure de blaireau fait aussi partie des matières employées dans la fabrication des

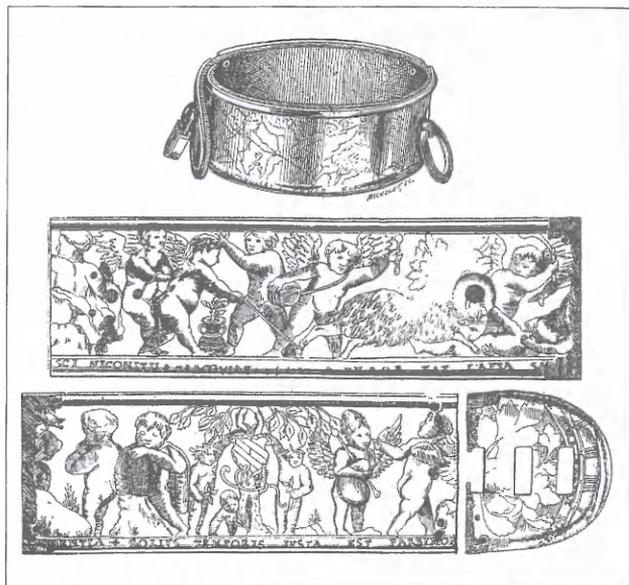


Fig. 16. Collier de maître Niconith Cracoviae, milieu du XVI^e siècle.

colliers⁷⁰. Les plus petits des chiens de chambre sont parés d'un collier à grelots multiples, ce qui empêchait toute escapade: au moindre mouvement, ils étaient aussitôt retrouvés au bruit de leur sonnailles. Ainsi les dames pouvaient-elles les transporter partout avec elles, en visite, en courses, sans risque de perdre ces animaux aussi précieux par leur coût que par l'affection qui leur était portée. Ce tintement constant devait être source d'amusement, car l'on voit que d'aucuns aimaient à suspendre au collier un « clarain » (ou sonnaille, habituellement pendue au col des moutons ou des vaches) « par esbattement »⁷¹. Ce sont là des objets à la fois ludiques et destinés à localiser l'animal où qu'il aille, ainsi le collier de grelots du petit chien blanc avec lequel joue un singe aux pieds du lit du roi de France Charles VI recevant à son chevet les ducs Jean sans Peur et Jean de Berry⁷². Si les chiens d'appartements et les lévriers des grands nobles sont presque toujours

⁶⁹ *Ibidem*, p. 413-414, article « Collier ».

⁷⁰ *Ibidem*, p. 159.

⁷¹ *Ibidem*, p. 389.

⁷² *Demandes à Charles VI*, Genève, Bibliothèque universitaire, Ms Sr 165 f 4.

⁶⁷ Par exemple, Paris, BNF, ms Français 875 f 23 v.

⁶⁸ V. G a y, H. S t e i n, *Glossaire...*, p. 713.

porteurs de colliers de couleur rouge, du velours posé sur une bande de cuir de vache⁷³ cloutée de verges de métal doré, de grande largeur et dotée d'une large boucle dorée, tel n'est naturellement pas le cas des chiens de bourgeois ou de ruraux. Les enluminures montrent que, parmi les gardiens de troupeaux, si certains n'avaient pas de collier, d'autres en arboraient un, fort large, de la couleur du cuir⁷⁴.

Les systèmes de contention, en revanche, sont rarement figurés, ainsi des muselières, soit que les chiens eussent été parfaitement dressés, soit qu'il fallût au contraire les laisser libre de mordre tout agresseur ou cambrioleur potentiel. Quant aux laisses, une corde plusieurs fois enroulée autour du poignet, elles ne servent qu'à la chasse: sinon, les chiens d'accompagnement sont laissés en liberté, ils sont dressés à suivre leur seigneur partout sans divaguer, dans la rue, à l'église, au cimetière. Les limiers notamment sont tenus en laisse en forêt. Les chiens de garde des troupeaux, quant à eux, sont quelquefois dotés de laisse⁷⁵, une longue courroie à poignée que Jean de Brie, berger du roi Charles V, décrit ainsi: « une cordelle d'une toise et demi de long [...] qui doit être redoublée ». Un système permet au berger de le détacher rapidement pour courser tout animal prédateur: un anneau, attaché au bas de la panetière du berger ou accroché à sa ceinture. Ce sont en revanche de vraies laisses doubles que l'on utilise pour la chasse: ainsi sont tenus, deux par deux, les lévriers dans un *Livre des échecs amoureux* composé et peint entre 1490 et 1495 pour Antoine Rolin, fils du célèbre chancelier de Bourgogne Nicolas Rolin⁷⁶. Les « traits de limier » et les « couples à chiens » que décrit Gaston Phébus sont pour leur part constitués de crin de queue de cheval ou de jument « car ils valent mieux et durent plus que s'ils étaient en corde ou en laine ».

Que les chiens aient « quelque chose de l'homme », comme le dit Hildegarde de Bingen, explique le souci de celui-ci de le vêtir à son image. C'est là un privilège que le chien partage avec d'autres animaux alors jugés proches de l'humain, tel le singe – habillé en bouffon, mais pour mieux le caricaturer – ou le cochon, lorsqu'il

s'agit de le juger pour crime, ainsi la truie de Falaise accusée d'avoir dévoré des bébés... Objets de curiosité, les chiens savants sont également susceptibles d'être déguisés: un petit canidé, dans un tableau de Jérôme Bosch, « Le faiseur de tours »⁷⁷, est coiffé d'un chaperon de fol et le bout de sa queue orné d'une boule, comme pouvait l'être la natte d'une damoiselle. Les animaux les plus précieux, dans les milieux de cour, ont eux aussi des vêtements et des accessoires adaptés, et rien n'est trop beau pour les chiens des princes et des rois... On aimerait bien savoir à quoi ressemblait, par exemple, le « feutre » destiné à être mis « dessus » une chienne du roi de France, en 1541, peut-être un vêtement protecteur contre le froid, ou le vêtement fait « en drap vert gay [...] pour une petite chienne de la chambre [du roi] » en 1490; quant aux petits chiens de la reine Marie Stuart, en 1562, ils portaient des « collets » ou pèlerines taillés dans de la (vieille) « soye de velours bleu⁷⁸ Moins gracieux devaient être les « jacques à lévriers » du roi de France, en 1490, sans doute des vestes cintrées, à l'image des habits de soldats⁷⁹. Les images restent muettes en la matière, ne figurant au mieux que ces « collets » ou capes pour lévriers, attachées à leur collier, qui devaient davantage les gêner que les couvrir et n'avaient sans doute d'autre vocation que de les hausser, par le port de ce manteau, au rang de « chevalier », à l'image de leurs seigneurs et maîtres... Du reste, c'est bien dans un tel contexte que, dans des *Chroniques* de Froissart, un chien porte un tel mantelet, qui vole au vent, aux armes fleurdelysées de son maître Charles IV, roi de France, accueillant sa sœur Isabelle d'Angleterre⁸⁰ (Fig. 17). Les grands de ce monde savaient soigner la mise en scène de la moindre de leur apparition publique, et leurs chiens familiers participaient à l'évidence de ce rituel du paraître.

Quant aux animaux de guerre, ils possédaient aussi une garde-robe spécialisée. Certains, en contexte guerrier, portent sur leur dos, comme les chevaux, une véritable cuirasse articulée en écrevisse, ainsi dans une gravure d'Alart du Hamel (Munich), à la fin du XV^e siècle (Fig. 18). Les illustrations des traités militaires figurent les manteaux protégeant les chiens porteurs de bombes à feu,

⁷³ V. Gay, H. Stein, *Glossaire...*, p. 137, article « Baudré ».

⁷⁴ P. M a n e, *L'Outil et le geste...*, p. 206.

⁷⁵ *Ibidem*, p. 207.

⁷⁶ Paris, BNF, ms Français 9197.

⁷⁷ Saint-Germain-en-Laye, musée municipal.

⁷⁸ V. G a y, H. S t e i n, *Glossaire...*, p. 411.

⁷⁹ *Ibidem*, p. 370, article « Chien ».

⁸⁰ Paris, BNF, ms Français 2646.

pour épargner leur pelage. Ces habits de guerre canins sont décrits par les ingénieurs militaires: ils sont constitués de peaux d'âne ou de bœuf, et ce pour deux raisons, explique Taccola: pour ne pas être trop gravement blessé par les cavaliers ou piétons qui se défendraient, et, s'il est porteur d'une bombe à feu, pour n'être pas brûlé par le pot d'airain qu'il transporte attaché sur son échine (f° 61).

Des accessoires spécialisés servent aussi à la protection des chiens civils (Fig. 19). Le collier anti-loup, destiné aussi bien au chien de berger qu'au chien de chasse, se compose d'une large bande de cuir armée de longues dents de fer, préconisée par Pierre de Crescens, ou se compose d'anneaux articulés dotés de pointes métalliques aiguisées appelées « broches » ou « crampons de fer »⁸¹. Les enluminures en montrent nombre d'exemples, notamment dans une image figurant le roi en bon berger, accompagné d'un chien⁸². D'autres colliers sont curatifs. Destinés à soigner les chiens des maladies auxquelles ils sont sensibles, ils sont constitués d'essences végétales: Gaston Phébus cite à cette fin un « collier d'orme, fait de feuilles et d'écorce » (p. 78).

les soins d'hygiène et de santé

Si exposer son fidèle compagnon aux risques du combat va de soi pour l'homme médiéval, il estime en effet qu'aimer son chien, c'est aussi le soigner. Ce qui se faisait médicalement⁸³ ou spirituellement. Si la médecine vétérinaire des chiens est encore « un domaine méconnu que la recherche historique actuelle tente de combler », on en sait bien davantage sur les méthodes apotropaiques fondées sur des dévotions religieuses et sur le culte des saints: ainsi, des messes sont dites pour leur guérison « devant saint Mesmin », auquel on mène les chiens en pèlerinage, comme des hommes, et des offrandes de chandelles et d'argent sont données aux églises pour les protéger de la rage⁸⁴,

on voit même que sont fabriqués des « chiens de cire » à offrir en ex-voto⁸⁵, images vouées à la disparition, et dont ne témoignent pas les miniatures, mais dont les sources écrites révèlent l'existence. Dûment et spirituellement protégées, les bêtes sont également bien soignées quand elles sont souffrantes. Les grands ne plaignent pas les médicaments coûteux pour leurs chiens de chasse, précieux: du vin pour laver leurs oreilles infectées, des onguents à base de miel pour les guérir de la rogne, des inhalations d'encens et autres plantes contre le rhume. On leur pose des attelles en cas de pattes cassées et les membres blessés sont entourés de « bandeaux », des pansements prenant la forme de bandes de toile enroulés tout autour, comme le montre le *Livre de la chasse* de Gaston Phébus. Ainsi, sur les plaies de ceux qui se sont battus est posé un pansement fait de laine de brebis imprégnée d'huile d'olive un peu chaude (p. 81). On prescrit aux chiens des suppositoires végétaux: la racine d'un chou marinée dans de l'huile, quand ils sont constipés, et si cela ne suffit pas, on leur donne le clystère! Les dents sont examinées régulièrement, comme le *Livre de la chasse* le montre également. Poils et griffes sont lustrés, brossés et les griffes coupées avec des tenailles avant les parties de chasse, surtout à la mauvaise saison, car les faire chasser trois fois par semaine au moins les use naturellement, rappelle Phébus. Après la chasse, l'état de leurs pattes, et notamment de leurs coussinets, est examiné aussi, leurs pieds sont baignés dans de l'eau salée, puis lavés de vinaigre s'ils les ont par trop échauffés (p. 94). Les chiens d'intérieur sont tondus, peignés, toilettés, « bichonnés ». Parfaitement propres, ils ont toute latitude d'aller se reposer dans les chambres à coucher du château. Ce souci accordé au confort de leur animal familier se lit encore, pour finir, dans leur accompagnement funéraire.

Une mort honorable

Le meilleur ami de l'homme est en effet entouré d'affection jusque dans ses derniers moments. Certes, la plupart des animaux domestiques finissent à l'état de charogne dans un fossé hors la ville⁸⁶, et la

⁸¹ *Ibidem*, p. 413, article « Collier ». Un spécimen archéologique a été découvert dans les fouilles du village de Zignago (Italie du Nord).

⁸² Paris, BNF, ms Smith-Lesoüef 70 f 9 v.

⁸³ Voir J. V o i s e n e t, *L'animal malade au Moyen Âge: bilan et perspectives de recherches*, [dans:] *Les animaux malades en Europe occidentale (VI^e-XIX^e siècle)*, M. Mousnier (dir.), Flaran XXV, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2005, p. 57-85, ici p. 75, note 103.

⁸⁴ V. G a y, H. S t e i n, *Glossaire...*, p. 370, article « Chien », comptes de la vénerie de Charles VI.

⁸⁵ *Ibidem*.

⁸⁶ Beaucoup d'entre eux, ensauvagés, étaient abattus à vue, leur viande donnée aux faucons et leur cuir travaillé pour en faire des peaux souples et fines, qui servaient notamment à fabriquer des lacets ou des gants. Voir *Ibidem*, p. 514, article « Cuir ».

mort des animaux errants n'est jamais figurée dans l'image, où à tout chien convient un maître. Mais nombreux sont les témoignages du souci des hommes médiévaux d'offrir à leur compagnon à quatre pattes une mort digne, voire une tombe jusqu'en terre chrétienne malgré l'interdiction – sous peine d'excommunication – faite aux fidèles d'inhumer un animal au cimetière des hommes. Aucune image ne saurait par conséquent en témoigner; mais plusieurs exemples archéologiques de telles transgressions ont été observés, montrant tout le respect accordé au canidé défunt: il en est ainsi à proximité de tombes de pères abbés, à Fontevault, à proximité immédiate de l'église; d'autres chiens sont momifiés et déposés dans le caveau de leur maître, ainsi à Tours, au XV^e siècle. L'archéologie prouve que les chiens de compagnie sont enterrés avec respect, parfois même accompagnés d'un présent votif – par exemple son écuelle, ainsi au Carrousel du Louvre, déposée à côté de l'animal inhumé sur le flanc. Ainsi les chiens accompagnent-ils, parfois, leur maître au cimetière comme ils l'ont accompagné de leur vivant à l'église. Aucune image ne peut mieux que l'archéologie figurer l'attachement symbiotique qui lie homme et chien à l'époque médiévale, sauf à considérer le nombre immense de celles qui figurent l'homme et le chien associés en toutes circonstances, en promenade, au travail, à la guerre: il y a toujours un chien qui chemine ou gambade à ses côtés, meilleur ami de l'homme mais aussi meilleur garde du corps. Seule peut-être, la floraison d'enluminures, puis de gravures allemandes qui ont mis en scène l'admirable histoire du saint lévrier, Guinefort, ce chien du XIII^e siècle protecteur du foyer et de la lignée d'un seigneur du Lyonnais, est à même de rendre

compte de ces derniers hommages: enterré dans un puits, il fut à cet animal fidèle rendu un culte jusque tard dans le XIX^e siècle⁸⁷. Jusque dans la mort, d'ailleurs, le chien est censé protéger la maison, et l'humaniste italien Alberti, au XV^e siècle, d'évoquer la curieuse recette consistant à enterrer dans la cour d'une maison une dent, les pattes et la queue d'un chien afin de la protéger contre le désagrément des mouches...⁸⁸ Certains, et les fouilles en retrouvent⁸⁹, portaient au cou des dents de chien, censées protéger les enfants contre les fièvres et les douleurs des poussées dentaires, dont certaines sont même ornées d'une tête de chien gueule ouverte⁹⁰: l'image du chien elle-même est jugée protectrice. Les chiens ne couchent-ils pas aux pieds de leur maître pour l'éternité, gravés ou sculptés sur leurs dalles funéraires? Ne les dissèque-t-on pas, au XVI^e siècle, pour mieux comprendre le système veineux de l'homme⁹¹? Une « vie de chien », au Moyen Âge, c'est donc aussi aider à soigner son maître et le défendre même au-delà de la mort...

⁸⁷ Le site se trouve dans l'Ain, commune de Bourg-en-Bresse. Voir J.-C. Schmitt, *Le saint lévrier. Guinefort, guérisseur d'enfants depuis le XIII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1979; J.-M. Poirson, *Saint Guinefort*, catalogue de l'exposition, Châtillon-sur-Chalaronne, novembre 2005.

⁸⁸ L. B. Alberti, *L'Art d'édifier*, traduit et présenté par Pierre Caye et Françoise Choay, Paris, Le Seuil, « Sources », 2004, p. 519.

⁸⁹ Ainsi au château de Bressieux (Ain), pour le XIII^e siècle.

⁹⁰ Dépôt de fouilles départemental de l'Ain.

⁹¹ Voir les gravures de Jost de Necker (1485-1544), *Anatomie illustrée*, 1539.

Fig. 1. Tête de lévrier, esquisse (lavis brun, aquarelle, plume et encre brune), Pisanello (1395(?)-1455(?)). Paris, Musée du Louvre, inv. 2430.



Fig. 2. Chien d'aveugle dressé. Heures de Catherine de Clèves, Vienne, codex Vindobonensis 1857 f 39. XV^e s.



Fig. 3. Dressage d'un petit chien. Tacuinum sanitatis, Allemagne du Sud, XV^e siècle. Paris, BNF, ms Latin 9333.

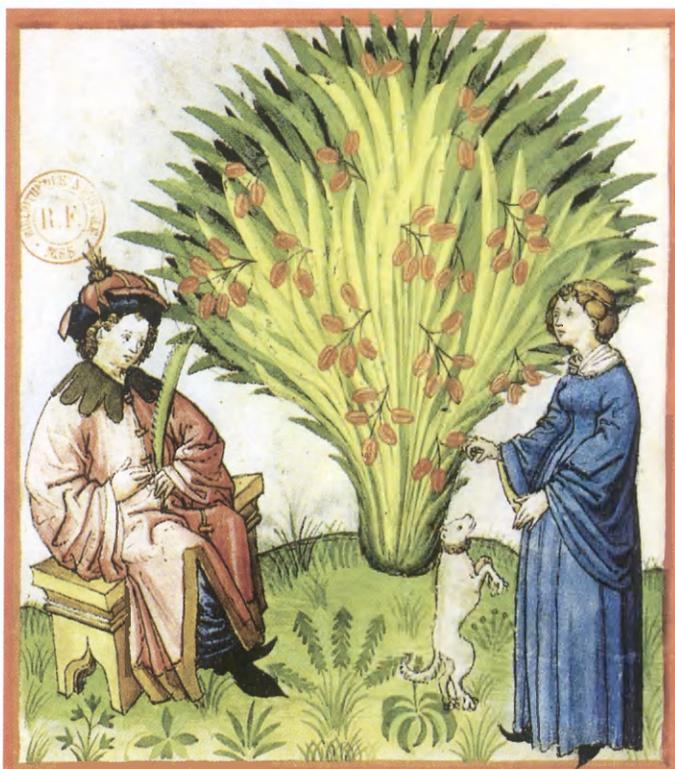




Fig. 4. Chiens de guerre. Taccola, *De machinis bellicis*, Italie, XV^e siècle. Paris, BNF, ms Latin 7231 f 61 v.



Fig. 5. Chien « gentil »? Italie, XV^e siècle. Lyon, BM, ms 172.



Fig. 6. Chien de chasse: le lévrier pour la chasse au lièvre. Paris, BNF, ms Latin 9333 f 70.



Fig. 7. Chien de chasse: portrait de Soullart, chien courant. Paris, BNF, ms Français 12398 f 145. XV^e siècle.



Fig. 8. Chien de chasse: l'épagneul. Décret de Gratien, Italie, XIV^e siècle. Lyon, BM, ms 5128 f 55.

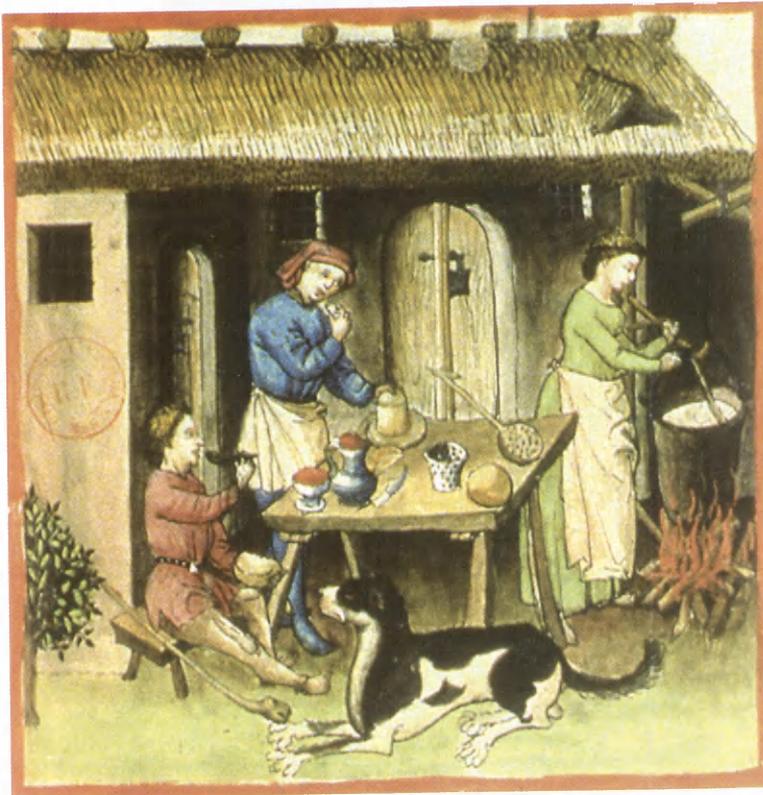


Fig. 9. Chien de garde. Paris, BNF, ms Latin 9333 f 60.



Fig. 10. « Chien ancien ». Fables, France, XIII^e siècle. Lyon, BM, ms PA 57 f 20.

Fig. 15. Le collier. Ovide, *Épîtres amoureuses*. France, fin du XV^e siècle. Paris, BNF, ms Français 875 f 23 v.



Fig. 17. Cape de chien. Froissart, *Chroniques*, France, XV^e siècle.



Fig. 19. Collier anti-loup. Pierre Choisnet, *Livre des trois âges*, France, XV^e siècle. Paris, BNF, ms Smith-Lesouëf 70 f 9 v.



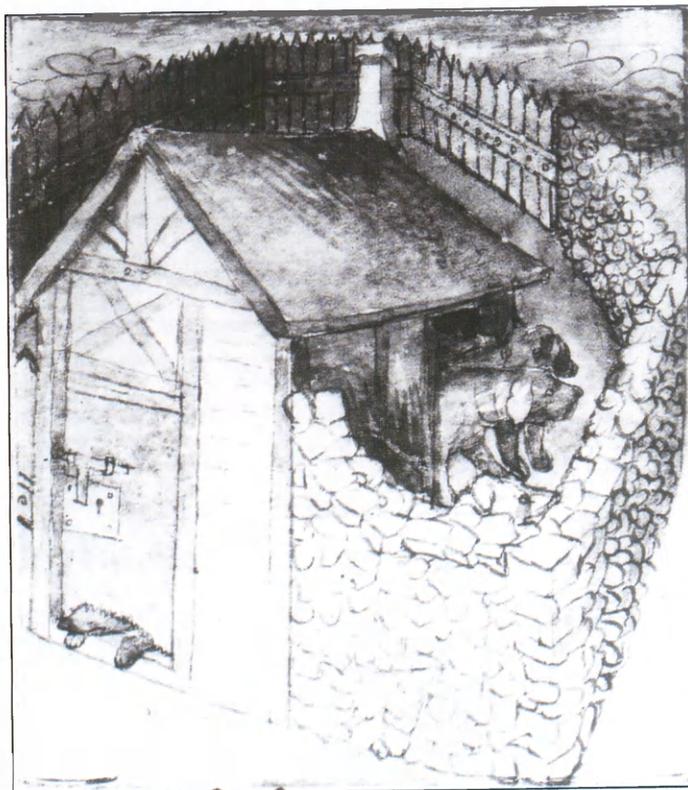


Fig. 13. Le chenil. Gaston Phébus, Livre de la chasse. Paris, BNF, ms Français 1291 f 39, XV^e siècle.



Fig. 18. Cuirasse de chien. Alart du Hamel, gravure, XV^e siècle.